

Bilan de compétences

PRÉREQUIS :

- ◆ Être volontaire pour s'engager dans une démarche de réflexion sur l'avenir professionnel
- ◆ Pour les agents de la fonction publique (État, Territoriale, Hospitalière) ne pas avoir bénéficié d'un précédent bilan au cours des 5 dernières années
- ◆ Pour les agents de la fonction publique hospitalière, justifier de 2 ans de service consécutifs ou non

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- ◆ Définir ou préciser un projet professionnel
- ◆ Déterminer la faisabilité de son projet de reconversion
- ◆ Se positionner dans son environnement professionnel et sur le marché de l'emploi
- ◆ Utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière
- ◆ Préparer sa mobilité professionnelle

CONTENUS DE LA FORMATION :

- ◆ Phase préliminaire :
 - ✓ Entretien préalable : informations sur la démarche, le cadre réglementaire, contenu, déroulement, outils, analyse de votre demande de bilan
 - ✓ Individualisation du parcours : établissement d'un programme de travail, calendrier prévisionnel, signature convention
 - ✓ Confirmation de l'engagement éclairé dans la démarche de bilan
- ◆ Phase d'investigation :
 - ✓ Analyse du parcours personnel et professionnel
 - ✓ Identification des compétences développées
 - ✓ Identification des intérêts professionnels, valeurs, traits de personnalité, aptitudes intellectuelles, motivations...
 - ✓ Analyse du marché de l'emploi
 - ✓ Élaboration d'hypothèses de projets professionnels en cohérence avec son profil
 - ✓ Rencontre de professionnels
- ◆ Phase de conclusion :
 - ✓ Validation d'un projet réaliste et réaliste et d'une solution alternative
 - ✓ Formalisation d'un plan d'action
 - ✓ Élaboration du document de synthèse
- ◆ Suivi à 3 et 6 mois

FINANCEMENTS ET COFINANCEMENTS POSSIBLES :

Financements : Pôle Emploi / CPF / Plan de Développement des Compétences / Autofinancement /

Cofinancements : AGEFIPH / OPCO / CGSS /

TARIFS : Nous consulter

CONTACTS :

GIP-FCIP GUYANE / DABM

Conseiller en formation continue

(CFC) : Ketsia CLAUDE

0594 27 20 82

ketsia.claude@ac-guyane.fr

dabm@ac-guyane.fr

Mise à jour du document : 09/03/2022



Consultez et téléchargez nos conditions générales de vente



DURÉE DE LA FORMATION :

- ◆ En centre : 24 heures dont 18 heures de face à face et 6 heures de travail personnel
- ◆ En entreprise : Sans objet

MODALITÉS D'ACCÈS :

- ◆ Information collective
- ◆ Sur entretien

DÉLAIS D'ACCÈS :

- ◆ Entrées et sorties permanentes

MÉTHODES MOBILISÉES :

- ◆ Entretiens individuels en présentiel ou à distance
- ◆ Travail de recherche personnel guidé
- ◆ Tests psychométriques

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Formation en Présentiel
- ◆ A distance

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- ◆ Sans objet

ACCESSIBILITÉS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : OUI

Un référent handicap qualifié organisera avec vous votre parcours.

Contactez-nous par mail : gipfcip.handicap@ac-guyane.fr

Nature du handicap : Tous types de handicap

INDICATEURS DE RÉSULTATS N-1 :

Taux de satisfaction	97,80%
Taux de Réussite	Non concerné
Taux d'abandon	0%
Autres taux	Nous consulter

